

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-49

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 4 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à Cyrille DRUJON D'ASTROS - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet CONVENTION D'OCCUPATION DES SITES DE CHIENS DE TRAINÉAU AVEC TRAINÉAU DINGO

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la commune s'est engagée dans le développement touristique 4 saisons.

Monsieur le Maire propose de signer une convention d'occupation sur une partie de la parcelle ZC numéro 5, à côté de la Ferme de la Biaysse, avec la société TRAINÉAU DINGO, pour l'installation d'une activité de chiens de trainéau et de sports d'attelage. Cette convention est conclue pour une durée de 1 an reconductible sur 3 ans avec une redevance annuelle de 150 € TTC.

Monsieur le Maire propose de valider la convention ci-jointe.

Envoyé en préfecture le 14/06/2021

Reçu en préfecture le 14/06/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20210610-202149-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le projet d'installation d'une activité de chiens de traîneau et de sports d'attelage à Freissinières.

Autorise le Maire à signer la convention d'occupation avec une redevance annuelle de 150 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



The image shows a circular official seal of the Mayor of Freissinières. The seal features a central emblem with a star and a figure, surrounded by the text "MAIRE DE FREISSINIÈRES" and "Les Alpes". A large, stylized handwritten signature in blue ink is written over the seal.